

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE 22 MARS 2024

- 1 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024
- 2 – Bilan des opérations immobilières
- 3 – Approbation de la Charte du parc naturel régional du Vercors
- 4 - Participation de la commune au financement du parc naturel régional du Vercors pour 2024
- 5 - Adhésion de la commune aux associations pour l'année 2024
- 6 - Attribution annuelle de subventions (2ème volet)
- 7- Demande de subvention à l'État au titre de la DETR/DSIL et autres financeurs pour la construction d'une salle polyvalente et de restauration à l'école Pierjean
- 8 - Dénomination d'un voie à l'espace Soubeyran
- 9 – Dénomination d'une place en centre ville
- 10 – Modification des représentants au conseil d'administration du comité de jumelage
- 11 - Modification des tarifs du stationnement
- 12 - Établissement de la liste des locaux concernés par la taxe annuelle sur les friches commerciales
- 13– Convention pour la prise en charge des chiens errants sur la commune de Vaunaveys la Rochette
- 14 - Enfouissement des réseaux téléphoniques au parvis de la Gare – approbation du projet du Territoire d'Énergie Drôme SDED
- 15– Enfouissement des réseaux électriques au parvis de la Gare – approbation du projet du Territoire d'Énergie Drôme SDED
- 16 - Demande de subvention à l'État au titre de la DETR/DSIL et autres financeurs pour l'aménagement du quartier Gare – tranche 2
- 17 – Fixation d'un taux majoré de la taxe d'aménagement
- 18 - Avis sur le projet du Scot vallée de la Drôme aval